

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

IMMOBILIER D'HABITATION

(Maison, appartement, parking, terrain...)
A l'exclusion de : Neuf (VEFA)

MANDAT DE VENTE :

Montant de la transaction	Honoraires
De 1 € à 100 000 €	Forfait de 4 000 € T.T.C.
100 001 € à 200 000 €	5 % T.T.C.
200 001 € à 350 000 €	4,5 % T.T.C.
au-delà de 350 000 €	4 % T.T.C.

Les tranches ne sont pas cumulatives entre elles.

Tous ces honoraires s'entendent T.T.C. (Toutes Taxes Comprises) avec une T.V.A. au taux en vigueur de 20%.
Les honoraires de l'agence seront à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente (rédaction du compromis de vente comprise).

MANDAT DE RECHERCHE :

Montant de la transaction	Honoraires
De 1 € à 100 000 €	Forfait de 4 000 € T.T.C.
100 001 € à 200 000 €	5 % T.T.C.
200 001 € à 350 000 €	4,5 % T.T.C.
au-delà de 350 000 €	4 % T.T.C.

Les tranches ne sont pas cumulatives entre elles.

Tous ces honoraires s'entendent T.T.C. (Toutes Taxes Comprises) avec une T.V.A. au taux en vigueur de 20%.
Les honoraires de l'agence seront à la charge du mandant, soit l'acquéreur.

Barème d'honoraires applicable au 17/10/2018

www.doublecimmo.com

Tel : 06 76 44 61 55 - contact@doublecimmo.com

SASU au capital de 5 000 € - Siège social : 3, allée Louis Pasteur - 60270 Gouvieux

SIRET 833 909 476 00016 - RCS Compiègne

Carte professionnelle Transactions n° CPI 6003 2018 000 023 456 délivrée par la CCI de l'Oise

Garantie financière 120 000 € GALIAN Assurances - 89 rue La Boétie, 75008 Paris